

SAINT-VAIZE INFO

Bulletin municipal

Décembre 2023



Le mot du maire
Cérémonie du 11 novembre
Point sur les travaux
Manifestations diverses

Histoire locale
Divers
Encart : Le Clos des Chênes et
amélioration de l'habitat

Le mot du maire

Cette fin d'année 2023 c'est aussi l'heure du **bilan de mi-mandat**. C'est l'occasion de rappeler les travaux et les réalisations de l'équipe municipale.

- La réfection complète du Passage de l'école, la gestion et l'intégration du pluvial sous la chaussée.

- La réfection complète de la toiture de l'école.

- La mise aux normes de l'assainissement dans les bâtiments communaux, (école, atelier, logements)

- La protection quasi complète de la commune en défense incendie par l'implantation de 5 poteaux incendie, l'achat de 2 terrains pour la pose de 2 bâches souples et l'installation d'une réserve enterrée dans le parc municipal.

- La réfection complète de la rue du Prieuré, la gestion et l'intégration du pluvial sous la chaussée et l'aménagements des accotements.

- La création d'un plan communal de sauvegarde (PCS). Il a pour objectif l'information préventive et la protection de la population. C'est un outil réalisé à l'échelle communale, sous la responsabilité du maire, pour planifier les actions des acteurs communaux de la gestion du risque, (élus, agents municipaux, bénévoles, entreprises partenaires) en cas d'évènements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires.

- La mise en place du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) qui protège les libertés et droits fondamentaux des personnes physiques et en particulier leur droit à la protection des données à caractère personnel. À ce titre, nous pouvons diffuser les différentes

informations municipales uniquement à celles et ceux qui nous ont autorisé par écrit à utiliser leur adresse courriel pour la diffusion de ces messages.

- La remise à neuf d'un logement de l'école et la réfection complète de la toiture des deux logements.

- Enfin, la concrétisation du grand projet du mandat : l'aménagement du lotissement communal "Le Clos des Chênes" est maintenant commercialisable. Deux terrains ont déjà fait l'objet de signatures de compromis de vente auprès de l'Office Notarial du Palais et des options d'achat ont été déposées pour deux autres parcelles. Potentiellement, il ne reste donc plus que 6 parcelles à vendre quelques mois seulement après la clôture des aménagements de la phase 1 et malgré des conditions économiques très défavorables pour l'accession à la propriété.

D'autres sujets nous attendent pour la seconde moitié du mandat.

Le **PLUi** (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) qui se substituera au PLU communal, en est à la phase du **PADD** (Plan d'Aménagement et de Développement Durable). Le PADD détermine les grandes orientations d'aménagement du territoire pour les années à venir, à partir des enjeux identifiés au sein du diagnostic. Il expose le projet d'urbanisme et définit les orientations générales d'aménagement, d'urbanisme, d'habitat, de déplacements, d'équipement, de protection des espaces et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques.

Un registre de concertation est mis à disposition du public en mairie pendant tout le temps de l'élaboration du PLUi.

Enfin, 2024 devrait voir la concrétisation d'un projet d'aménagement et d'équipement pour rendre plus attractif l'actuel plateau de sport situé entre le parc municipal et l'école. L'idée est de mettre à disposition des jeunes de la commune un équipement du type "**City Stade**" associé à un circuit de "**pumptrack**".

D'autres aménagements comme la remise en état de la voirie et la gestion du pluvial sur la route des Roches s'imposeront à l'horizon 2025.

Le travail ne manque pas mais j'ai la chance d'être épaulé par une excellente équipe municipale et des agents qui ont toute ma confiance pour aborder cette deuxième partie de mandat.

Mais chaque chose en son temps.

Dans l'immédiat, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous d'excellentes fêtes de fin d'année et je vous adresse ainsi qu'à vos familles mes meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Michel ROUX

ÉTAT-CIVIL

DÉCÈS

- le 09 octobre 2023 est décédée à Saintes, **Madame Gislhène, Alice GOYAUD veuve RAUD** née le 10 août 1941, à Les Nouillers, domiciliée 22, route de Lauzerais, à Saint-Vaize.

- le 11 novembre 2023 est décédé à Saint-Vaize, **Monsieur Jean-Louis, Hervé LE MAO** né le 04 décembre 1942, à Jonzac, domicilié 30, allée du Prieuré, à Saint-Vaize.

11 NOVEMBRE

Au milieu d'épisodes météorologiques fort désagréables, la cérémonie commémorant l'armistice de 1918 a bénéficié, devant le monument aux morts, d'une heureuse accalmie largement ensoleillée. Après la lecture du message ministériel qui s'achevait par les mots « Vive la République ! Vive la France ! », le maire, Michel Roux, vivement approuvé par l'ensemble de l'assistance, a tenu à ajouter « Vive la paix ! ».

Cette cérémonie donna l'occasion de présenter quelques lettres d'Emile Martin, natif de Saint-Vaize et tué au bois de

Vaux-Chapitre, dans le secteur de Verdun, le 2 septembre 1916. Dans ces mots émouvants adressés à sa jeune épouse Eugénie et au petit Pierre, le fils qu'il ne verra jamais grandir, apparaissent les soucis communs à tous les poilus de 14-18 : la dure vie au front, l'attachement à la famille, l'attente des lettres et des colis, la nourriture incertaine et l'espérance de voir enfin se terminer un conflit si meurtrier.

Merci à l'ADMS pour son fidèle accompagnement musical et à Madame Chapeau de nous avoir fait connaître la correspondance inédite de son grand-père Emile Martin.



*de l'autre Malgré, qui est nous
Gardem par une Eternité sur
peut le Croire. aujourd'hui sa
vat tout se désider. Je trépide
de Guère ou la Paix, et tu
doit Comprendre que nous en avons
assez - tous depuis le temps que
nous font chier peut être que après
il nous fait en la Paix. Mes
Enfin C'est à dire à dire...*
« ...Aujourd'hui sa vat tout se dessider, je
l'espère, la guerre ou la paix... »

Lettre d'E. Martin, le 31 juillet 1914, La Rochelle

RÉCEPTION DE TRAVAUX

Au lotissement du Clos des Chênes, la phase 1 du chantier, la plus importante, s'est officiellement achevée le 18 octobre avec la réception des travaux de voirie et réseaux.

La municipalité accueillait les représentants de l'entreprise Marchand qui avaient travaillé sur le site afin de signer le document de réception.

Au-delà de l'acte formel, nous avons tenu à exprimer nos remerciements aux acteurs de cette belle réalisation pour leur professionnalisme, leur sérieux, leur constant souci de dialogue et de bonne entente manifesté tant auprès des élus que de la population.

Signatures apposées, chacun a pu lever son verre à cette réussite dans l'attente de la phase 2 consacrée aux finitions.

Les raccordements eau et Telecom au réseau principal restent à finaliser. Les parcelles sont désormais libres à la vente.



Pour tout renseignement concernant l'acquisition d'une parcelle, le secrétariat de mairie est à votre disposition.

POUBELLES EN BORDURE DE VOIE PUBLIQUE

On constate de plus en plus souvent la présence permanente de conteneurs ou de sacs jaunes sur les trottoirs ou en bordure de voie publique en dehors de jours de ramassage.

En dehors du fait que ces poubelles sont susceptibles d'être éventrées par des chats ou des chiens errants, **laisser des poubelles en bordure de la voie publique en dehors des jours de ramassage est considéré comme un dépôt sauvage et donc punissable d'une amende.**

* En présentant mon bac seulement quand il est plein

Je place mon bac avec la poignée du côté de la route.

Je ne mets pas de sacs à terre à côté du bac, ni sur le bac.



TRAVAUX DE TOITURE

En dépit des précédentes interventions, des problèmes d'humidité persistaient dans les logements communaux de l'école. La réfection des toitures, d'une conception assez particulière et datant de 1956, a été confiée à l'entreprise Bruneteau.

Le coût des travaux, achevés début décembre, s'élève à 35 454,40 € TTC. La commune a bénéficié d'un subventionnement de 7 083 € du Département. Nous attendons la réponse à notre demande de subvention DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) auprès de l'État.



TRAVAUX RUE DU BAPTISTÈRE

L'alimentation électrique du lotissement communal a nécessité un renforcement du réseau existant dont la maîtrise d'ouvrage a été réalisée par le concessionnaire SDEER.

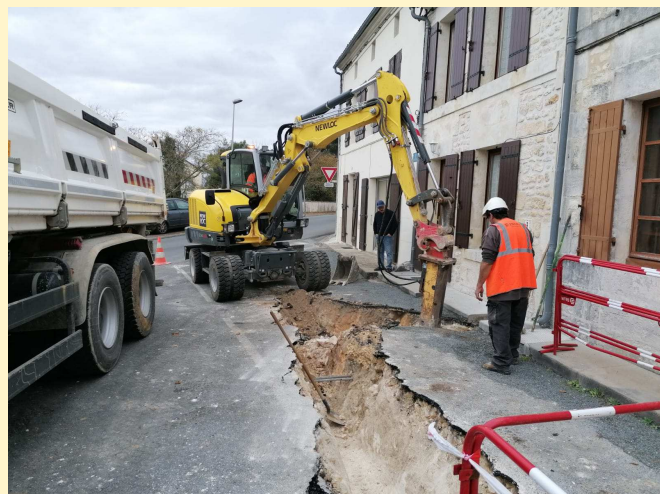
Les câbles existants sur les façades des maisons à l'entrée de la rue du Baptistère ont pu bénéficier d'un enfouissement à l'occasion de ce renforcement.

Ces travaux de tranchée et de pose de réseau électrique ont été confiés à l'entreprise EIFFAGE ENERGIE. La circulation s'en est trouvée perturbée pendant la durée des travaux.

L'alimentation électrique du lotissement est désormais effective.

Il reste à réaliser une extension de réseau pour l'alimentation en fibre optique du lotissement. Contrairement à l'électricité, les câbles télécom resteront sur les façades des maisons.

Cette opération menée par ORANGE nécessitera l'ouverture d'une nouvelle tranchée rue du Baptistère dont les travaux sont prévus très prochainement.



Malgré la volonté et les demandes de l'équipe municipale pour mutualiser ces tranchées, cela s'est avéré impossible, chaque concessionnaire ayant un marché à bons de commande avec des entreprises sous-traitantes différentes. On ne peut que le déplorer...

ATTENTION ! FERMETURE DU RÉSEAU TELECOM CUIVRE

La fermeture du réseau cuivre télécom serait programmée, dans notre commune, pour janvier 2027.

Les foyers qui ne sont pas encore raccordés à la fibre sont invités à prendre leurs dispositions avant cette date.



ESPACE JEUX

Depuis quelque temps, nos jeunes concitoyens, n'avaient plus accès à l'espace jeux aménagé pour eux près de l'école.

Le coût de la remise aux normes de sécurité s'avérait prohibitif au vu du prix monstrueux des pièces de rechange nécessaires. L'ingéniosité et l'habileté de Dominique, notre agent communal, ont permis de réaliser les travaux à moindre frais avant l'inspection obligatoire.

Retour aux jeux pour les enfants et belle économie pour les finances de la commune.



CINÉMA

La météo peu clémente allait-elle compromettre la soirée cinéma proposée le 3 août par la commune et la CDA ? Pas du tout. Le plan B activé, la projection eut lieu comme prévu mais pas dans le parc communal. La salle de Bussac, suffisamment spacieuse, a pu recevoir le grand écran et plus d'une centaine de spectateurs accueillis par Michel Roux et Alain Margat, le représentant de la CDA.

Le film "*L'École buissonnière*" a été unanimement apprécié par un public conquis par l'émotion qu'il exprime et la beauté de ses images.

Merci, tout spécialement, à la commune de Bussac et à l'association des parents d'élèves qui ont largement contribué à la réussite de cette manifestation conclue par un temps convivial autour d'un verre.



RANDO

Avec un nombre de participants approchant les 250, c'est un beau succès qu'enregistre l'association NOUNOUS & BOUT'CHOUX.

La randonnée pédestre semi-nocturne qu'elle organisait le 16 septembre au départ de la mairie s'est déroulée dans une atmosphère joyeuse et conviviale. Et ce ne sont pas les assauts de quelques moustiques voraces, en certains points de la boucle, qui allaient ternir la bonne humeur et couper l'appétit des vaillants marcheurs !



JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE 2023

La conférence donnée à Saint-Vaize pour les Journées européennes du Patrimoine, le 17 septembre, s'est déroulée cette année en deux temps. Christian Barbier a d'abord présenté la peinture murale de l'église, son histoire, sa récente restauration et son iconographie. Ensuite, James Ferrari a exceptionnellement ouvert au public la chapelle du Prieuré (propriété privée) qui conserve une peinture - celle-ci en attente d'une restauration - réalisée au XVIIe s. par le même artiste. Ce fut une surprenante découverte pour la plupart des visiteurs, preuve que Saint-Vaize n'a pas fini de révéler ses petits trésors cachés.

Un grand merci à James Ferrari pour son aimable accueil.



Le mobilier de l'école et de la mairie en 1897

L'instituteur-poète Max Tiple quittant Saint-Vaize, il est remplacé à la rentrée 1897 par Ferdinand Brunet. L'arrivant et le maire Edouard Loizeau vont alors dresser le 15 octobre l'inventaire - ici reproduit - des objets mobiliers de l'école, alors au bas de l'actuelle route des Roches, du logement de l'enseignant et de la mairie. Cet inventaire, conservé dans les archives communales, révèle en filigrane les réalités matérielles d'une époque tout comme il donne une idée assez juste des contenus et des méthodes de l'enseignement dispensé dans une commune rurale. On remarquera la place étonnante laissée aux fusils d'exercice ; si le revanchisme d'après 1870 s'était franchement atténué, peut-être n'avait-il pas disparu. Quant au mobilier de la mairie, on n'insistera pas sur sa grande pauvreté.

Christian BARBIER

Salle de classe

2 tableaux noirs scellés dans le mur

1 tableau noir portatif avec son chevalet

1 planchette étagère scellée dans le mur (longueur 2 m)

1 id., semi-circulaire

1 vitrine en sapin pour musée scolaire (le musée n'est qu'en formation)

1 carte de France en relief¹

1 carte d'Europe en relief

1 armoire bibliothèque en sapin

1 bureau pour le maître avec estrade et chaise

6 tables d'élèves²

1 collection de 4 cartes Vidal-Lablache³

1 tableau d'anti-alcoolisme

1 mappemonde

1 tableau de système métrique

1 méthode de lecture Michel (collée sur carton)⁴

1 poêle en fonte et ses tuyaux

1 seau à eau

1 sphère montée sur son pied

1 râtelier d'armes (13 fusils d'exercice)⁵

1 pied d'équerre, élèves

Buanderie

1 appareil complet pour la lessive moins un pot et un tuyau

Logement de l'instituteur

Un potager portatif⁶

Une étagère à chaudrons clouée au plancher

Un porte-manteau (chambre à deux lits)

Un porte-manteau avec rideau (garde-robres)⁷

Une crémaillère

Une cuisinière en fonte et tôle

Une bouillotte ovale

Un poêle à charbon

Mairie

Une table, un banc, une armoire vitrée, une étagère à casiers, 9 chaises, un drapeau, deux urnes avec cadenas.

Notes

¹ Comprendre : figurant le relief.

² Ce petit nombre surprend. En fait, à ces tables peuvent prendre place jusqu'à 5 élèves. Le traditionnel pupitre à deux places n'arrivera que plus tard.

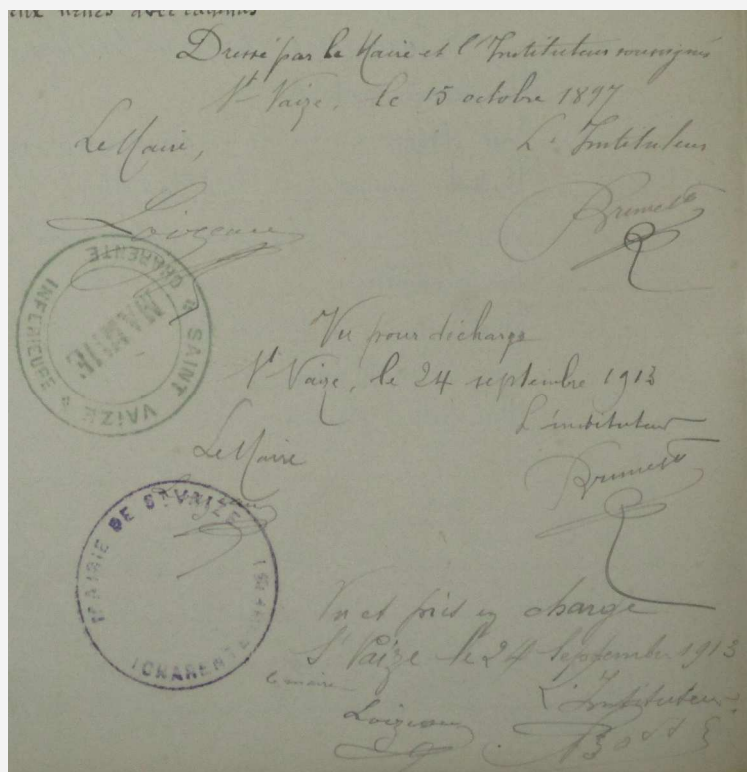
³ Paul Marie Joseph Vidal de La Blache (1845-1918), géographe, éditeur de cartes scolaires longtemps en usage.

⁴ Louis-Claude Michel (1795-1874), auteur d'ouvrages destinés à l'enseignement. Sa *Méthode de lecture, de prononciation et d'orthographe*, a connu de nombreuses éditions. Celle de 1855 reste marginalement commercialisée de nos jours. Il n'est pas fait mention de manuels, l'apprentissage se faisant au moyen de ce tableau.

⁵ Fusils en bois pour l'entraînement des jeunes enfants. Cependant, dès le 6 février 1898, l'instituteur obtiendra de la commune une subvention de 50 francs pour organiser des séances de tir bimensuelles à balles réelles avec une arme qu'il fournira : « le projet présente un véritable intérêt pour le pays et aussi pour la bonne marche de la classe, l'instituteur pouvant, par le nombre de balles à tir, en faire un élément nouveau de récompense et de punition ».

⁶ Ancien dispositif de cuisson : sous la plaque percée recevant les récipients, des braises fournissent la chaleur.

⁷ Au départ de Brunet, à la rentrée 1914, il est signalé vétuste et détruit. Outre ce pauvre mobilier, le fonctionnaire dispose, fort heureusement, de ses meubles personnels.



L'inventaire est revêtu des signatures du maire et de l'instituteur, qui fait aussi, comme c'était bien souvent le cas dans les petites communes, fonction de secrétaire de mairie.

COLLECTE DES SAPINS DE NOËL

Comme l'année passée, le service des déchets de la CDA organise la **collecte des sapins** - à déposer sur une aire d'apport qui sera délimitée près des bacs "verre" et "papiers" - à partir du 15 janvier 2023.



Dès que la date sera connue, la population sera avisée par courriel via la liste de diffusion.

Rappelons que vous pouvez, en toute confidentialité, demander votre inscription sur cette liste de diffusion afin d'être informé(e) des évènements sur la commune.



Les Restos du Cœur
4 rue Gustave Courbet
17100 Saintes

Inscriptions: mardi & jeudi matin
sur rendez-vous
Tél: 05.46.74.46.08

Les services proposés en plus de l'aide alimentaire:

- _soutien retour à l'emploi
- _micro-crédit
- _échanges conversationnels
- conseils « droit-justice-santé »

NOUVEAU À SAINT-VAIZE

Du Bien pour Soi

Blandine SOYEZ - Techniques de réflexologie

Vous souhaitez apaiser vos tensions, soulager vos douleurs, harmoniser votre corps, préparer une compétition ou retrouver de l'énergie, appelez-moi pour une séance bien-être, un programme ou une séance personnalisée,

je suis à votre écoute : 07.83.97.61.90



Blandine SOYEZ

Déplacements autour de SAINTES
ou à la demande

07.83.97.61.90 ou soyezblandine@gmail.com

EI - 947615431

SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

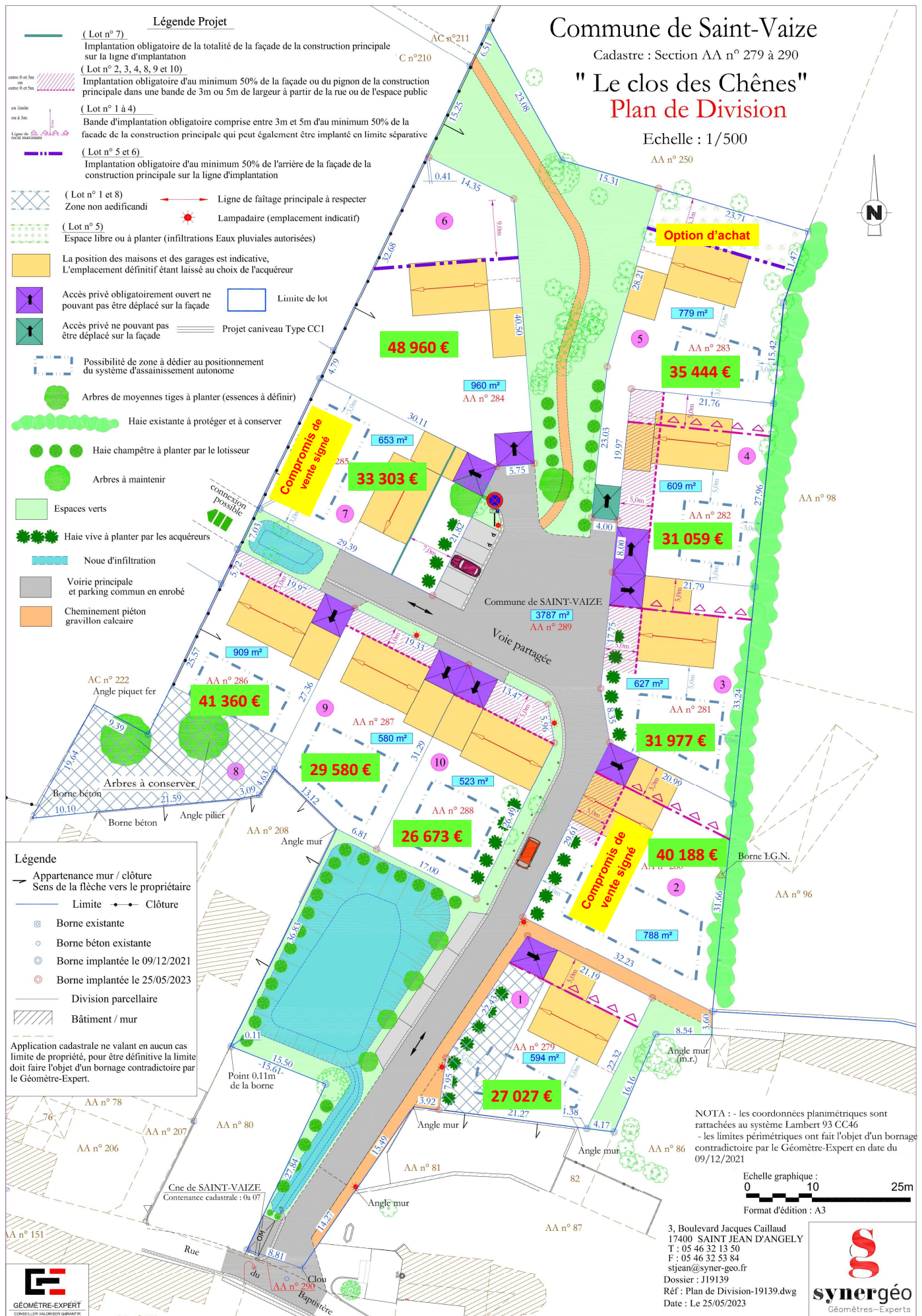
Le SNU poursuit son élargissement en 2024. Il s'adresse à tous les jeunes de 15 à 17 ans quel que soit leur parcours et s'articule en 2 étapes :

- Un séjour de cohésion (12 jours) et de sensibilisation aux différentes formes de l'engagement
- Un temps de service à la Nation dans un service public, une association ou un corps en uniforme (armée, police, pompiers ...)

Informations et inscriptions : <https://www.snu.gouv.fr>



Lotissement "Le Clos des Chênes" Plan et prix de vente des parcelles



Que vous occupiez un logement ou que vous souhaitiez le mettre en location, vous pouvez obtenir des aides et un accompagnement personnalisé pour tout projet d'amélioration de l'habitat.

Envie d'améliorer votre logement ? Besoin d'accompagnement dans votre projet ?

Pour pouvoir accompagner ses habitants dans leurs projets de rénovation de l'habitat, l'Agglomération de Saintes s'est positionnée en tant que guichet France Rénov'.

Que vous occupiez un logement ou que vous souhaitiez le mettre en location, vous pouvez obtenir des aides et un accompagnement personnalisé pour tout projet d'amélioration de l'habitat (rénovation énergétique, maintien à domicile, résorption de l'habitat indigne).



Les conseillers sont disponibles quatre jours par semaine pour vous fournir un **conseil neutre et gratuit sur la nature et la pertinence des travaux à réaliser, les aides nationales et locales disponibles, l'aide à la lecture des devis**, et orientent les personnes vers les autres partenaires du guichet.

Pour toute question relative à vos travaux de rénovation, n'hésitez pas à contacter le guichet unique de l'amélioration de l'Habitat, France Rénov'

05 46 95 03 66

amelioration.habitat@agglo-saintes.fr

Vous pouvez également consulter le site de l'agglomération : www.agglo-saintes.fr / rubrique : L'Agglo au quotidien / Envie d'améliorer votre logement

BESOIN DE RÉNOVER VOTRE BIEN LOCATIF ?

" Luc a bénéficié de 50 000€ de subventions pour son projet d'investissement locatif en centre-ville "

Pour vos projets de rénovation et d'investissement, l'Agglomération de Saintes et ses partenaires vous accompagnent !

05 46 95 03 66

ENVIE D'ADAPTER VOTRE LOGEMENT ?

" Françoise a bénéficié d'une aide de 5 000€ pour adapter son logement "

L'Agglomération de Saintes et ses partenaires vous accompagnent !

05 46 95 03 66

ENVIE DE RÉNOVER VOTRE LOGEMENT ?

" Sabrina et Jérôme ont bénéficié d'une aide de 12 000€ pour isoler leur logement "

L'Agglomération de Saintes et ses partenaires vous accompagnent !

05 46 95 03 66